



Nombre de conseillers en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 25

Nombre de représentés : 05

Nombre de votants : 30

OBJET

Affaire n°2019-012

MISE EN ŒUVRE
DES MERCREDIS LOISIRS

RECRUTEMENT
DES ANIMATEURS

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 28 janvier 2019 et affichée le 28 janvier 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **20 FEV. 2019**

LE MAIRE


Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 5 FEVRIER 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi cinq février, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, M. Romuald Tanguy, M. Jimmy Grondin, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Cala M'Rhéhoury 5^{ème} adjointe (par Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Danila Bègue), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean Paul Babef), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Sabine Le Toullec à 17h07, Mme Mémouna Patel à 17h07, M. Henry Hippolyte à 17h07, Mme Firose Gador à 17h07, M. Patrick Jardinot à 17h07, Mme Valérie Auber à 17h07, M. Sergio Erapa à 17h09.

Départ (s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 17h55, Mme Firose Gador à 17h57, Mme Valérie Auber à 17h57, M. Patrick Jardinot à 17h57.

Absent (s) : Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, M. Daniel Vassinot, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

**MISE EN ŒUVRE DES MERCREDIS LOISIRS
RECRUTEMENT DES ANIMATEURS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2018-175 du Conseil municipal du 11 décembre 2018 relative à la mise en œuvre des mercredis loisirs ;

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales » et « Aménagement – Travaux – Environnement » du 24 janvier 2019 ;

Vu le rapport présenté en séance du 05 février 2019 relatif au recrutement des animateurs pour la mise en œuvre des mercredis loisirs ;

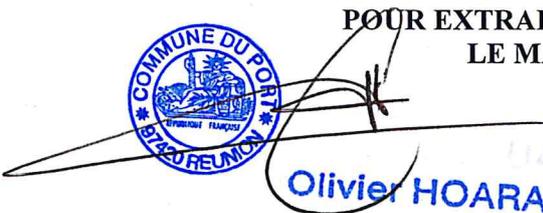
Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le nombre, les modalités de recrutement et de rémunération des animateurs de février à juillet 2019, dans les conditions mentionnées dans le rapport présenté en séance ;

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU

